



FURRY CHRISTMAS

Heureuse année 2017

Merci pour votre soutien



50.000 NON aux expériences sur les primates !

La pétition contre les expériences sur les singes en Suisse (lancée par l'AGSTG, l'ATRA et la LSCV avec le soutien de plusieurs autres associations) a récolté 50.000 signatures que nous avons remises au Conseil d'État zurichois le 31 octobre dernier.

En 2015, 251 primates ont subi des expériences de vivisection dans notre pays et selon les sources officielles,

14% d'entre eux ont été exposés à des niveaux de souffrance moyens à graves. Expériences condamnables d'un point de vue éthique comme scientifique, mais qui le deviennent encore plus lorsqu'on pense aux conditions dans lesquelles ces êtres vivants sont détenus, totalement inadaptées aux exigences de leur espèce, comme c'est d'ailleurs le cas pour toute forme de captivité : c'est une gifle à la Loi fédérale sur la protection des animaux, pourtant modérée, qui est plus que permissive lorsqu'il s'agit de défendre l'expérimentation animale.

Dès lors, il n'est malheureusement pas surprenant que le 24 février dernier le Conseil fédéral (en réponse à une motion de la Conseillère nationale Maya Graf demandant l'interdiction de ces expériences) ait invité à rejeter cette motion, se référant aux habituels et très discutables 3R (sujet traité à la page suivante) et affirmant que **“ si elles sont justifiées par des intérêts prépondérants, les souffrances infligées à l'animal ne sont pas considérées comme portant atteinte à sa dignité et l'expérience est hautement admissible ”.** En résumé, le concept de souffrance varie sur la base de nos propres intérêts.

Le fait est que, selon les statistiques les plus récentes, **682.000 animaux ont été utilisés pour des expériences en Suisse au cours de l'année 2015 et que nous sommes donc à nouveau confrontés à l'énorme augmentation (12,5% comparé à l'année précédente).**

Qu'ils soient singes, chiens, chats, lapins ou rongeurs, ces êtres restent les victimes d'une pratique qui devrait être enfin abolie, au nom de la science et du respect de la vie !

Dans ces pages, vous avez souvent pu lire les résultats que nous avons obtenus, notamment grâce à votre soutien, hors des frontières suisses. Nous espérons que le futur ouvrira les esprits et les cœurs de nos chercheurs, peut-être en commençant par l'initiative pour les singes de Zurich. **Continuez de nous soutenir !**

Je vous souhaite à vous tous ainsi qu'à vos animaux, une paisible nouvelle année !

MAX MOLteni
PRÉSIDENT ATRA

sommaire

ANNÉE XXXIX NR. 149 DECEMBRE 2016

Vivisection en Suisse	03
L'ATRA dans le monde	04
Commentaire	05
Au premier plan	06
Brèves	07
Le coin veg.	08
L'ATRA en action	10
Les offres de Noël	11
T-shirts ATRA	15
Défense des animaux errants	16
Pétition chats	17
Infos ATRA	19
La colline aux lapins	20
Notre catalogue	23

Impressum

Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano
Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46
infoatra@bluewin.ch - http://www.atra.info

Horaires

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,
Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

Traduction

Lisa Simeoni Fragnière

Collaborateurs externes

Elena Grisañ, Sabrina Piacente

Tirage

7.000 exemplaires

Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-	
Etranger UE	CHF	30.-	(Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.-	(Euro 30.-)

Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-

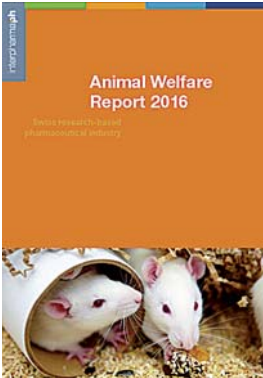


Imprimerie

Tipografia Fontana SA - 6963 Pregassona
Imprimé sur papier écologique
Reproduction de textes et photos
permise à condition que la source soit citée

Les mensonges à une **fausse** science

Interpharma, l'association qui réunit les firmes pharmaceutiques de Suisse, a récemment publié l' " Animal Welfare Report " : un dossier qui confirme le retard suisse dans le domaine de la vivisection.

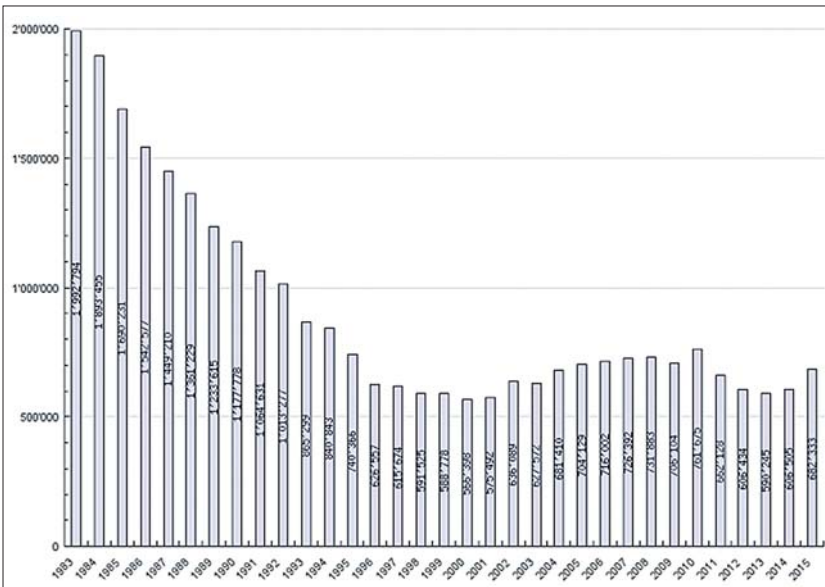


Le dossier commence par l'affirmation d'une vérité : lorsqu'on parle de vivisection, on pense aux firmes pharmaceutiques alors qu'en réalité, **80% des tests sur les animaux se déroulent dans les Universités**. Ce qui est très grave si l'on y pense, car si les firmes pharmaceutiques ont une obligation légale internationale de pratiquer la vivisection (et c'est la raison pour laquelle l'ATRA est souvent impliquée dans des projets internationaux), **les Universités, elles, n'ont**

aucune obligation. Elles n'ont pas pour objectif de soigner des maladies et **pourraient dire NON à l'utilisation d'animaux** étant donné l'existence de très nombreuses méthodes de recherche poussées et plus modernes. **Traduit en chiffres : elles pourraient sans délai sauver plus de 400.000 animaux par année sans qu'aucune loi nationale ou internationale ne doive être modifiée !** C'est un choix que les Universités ont décidé de ne pas faire. L'ANIMAL WELFARE REPORT, parce qu'il a justement pour but de défendre l'expérimentation animale, soutient que le nombre d'animaux utilisés en Suisse est en constante diminution; il parle en particulier d'une diminution de 60% depuis 1983. C'est de l'hypocrisie.

Il est vrai que dans les années '80, on utilisait bien plus d'animaux. Suite au changement des normes européennes et internationales dans les années 1986-1992, et NON PAS grâce à la communauté scientifique suisse, le nombre d'animaux a partout fortement diminué. Dans le reste du monde, grâce notamment au développement d'autres méthodes de recherche avancées, ce chiffre a continué de diminuer, mais PAS en Suisse.

Les statistiques officielles suisses (voir graphique) montrent clairement que depuis 1996, le nombre d'animaux utilisés en Suisse non seulement ne diminue pas, mais tend à augmenter et cela en totale



contradiction avec l'innovation technologique actuelle.

Dans les autres pays, des institutions et des centres de recherche spécialisés se sont formés aux nouvelles méthodes de recherche et ils contribuent à faire baisser le nombre d'animaux utilisés.

En réalité, c'est là le point fondamental, car il existe également en Suisse une Fondation ayant cet objectif. Elle a de plus été créée avant celles des autres pays et reçoit un bien meilleur financement : il s'agit de la 3R Research Foundation Switzerland, née en 1987, donc bien avant les centres analogues en Italie, en France ou en Allemagne. Le pire est que cette Fondation a sponsorisé 138 projets de recherche pour un total de 18 millions de francs, mais malgré cela le nombre d'animaux est en augmentation depuis 15 ans !

Il semble évident que quelque chose ne va pas, les chiffres ne mentent pas.

Il y a donc deux hypothèses :

- **la vivisection en Suisse continue d'être utilisée parce que la communauté scientifique suisse n'est pas suffisamment compétente pour utiliser les méthodes de recherche de ce millénaire** et ne sait qu'utiliser une méthodologie d'il y a deux siècles ;
- **la vivisection, permettant de commercialiser n'importe quel poison et d'avoir de nombreuses publications, est trop utile aux chercheurs** qui ne veulent pas se moderniser.

Mais ce n'est pas tout. L'ANIMAL WELFARE REPORT recense les nouveaux centres scientifiques qui ont comme mission spécifique d'aider à remplacer l'usage d'animaux dans les laboratoires (NC3Rs " CRACK IT ") et les projets technologiquement avancés destinés à changer la recherche (ABI-RISK, COMPACT, eTOX, MARCAR, SAFE-T, StemBANCC). Aucun de ceux-ci n'est suisse.

Récolte de fonds pour la recherche sans animaux

Dans cet article, nous vous proposons de découvrir le nouveau projet que nous aimerions, avec votre soutien, pouvoir financer. Ce projet a pour objectif de remplacer l'utilisation d'animaux par des technologies modernes et avancées, dans le domaine de l'ophtalmologie et de la neurologie.



Les auteurs du projet "Modèles physiologiques pertinents pour l'étude des pathologies neurodégénératives et du glaucome"* sont la Prof. Anna Maria Bassi (LARF-Département de médecine expérimentale, Université de Gênes) et le Prof. Sergio Saccà (Département des neurosciences et des organes des sens - Clinique Ophtalmologique de l'Hôpital universitaire de San Martino IST, Gênes).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le glaucome est la deuxième cause de cécité dans le monde. La pression intraoculaire élevée est un important facteur de risque pour le glaucome. Toutefois, chez de nombreux patients, la cécité peut continuer à empirer malgré un contrôle adéquat de la pression intraoculaire, par la mort et l'atrophie des cellules de la rétine et du nerf optique.

Les limites des traitements actuels rendent fondamental le fait d'identifier les facteurs pouvant causer le glaucome afin de développer de nouvelles thérapies. **Ces dernières années, de nombreuses études ont mis en évidence que le glaucome est souvent associé à un processus neurodégénératif**, mais les informations disponibles sur de possibles dommages au niveau du système nerveux associés au glaucome sont encore peu nombreux. On a récemment rapporté une corrélation entre le glaucome et d'autres pathologies neurodégénératives, parmi lesquelles la maladie d'Alzheimer, la sclérose latérale amyotrophique et la maladie de Parkinson.

Étant donné que le nerf optique connecte l'œil au cerveau, il y a certainement une influence d'un organe sur l'autre, également à travers la barrière hématoencéphalique (BEE).

A l'heure actuelle, à cause de l'obstination anti scientifique à continuer d'utiliser l'expérimentation animale, il existe une carence en modèles et méthodes permettant de réaliser de façon efficace des évaluations sur l'homme et vérifier l'évolution de la maladie. De plus, pour tester de nouveaux composés chimiques (médicaments, polluants, etc.), les tests de toxicité et en particulier de neurotoxicité, menés in-vivo sur des rongeurs sont de coût et de complexité élevés et se sont révélés inadaptés pour prédire les effets sur l'homme.

En effet, le système nerveux humain diffère fondamentalement de celui des rongeurs, c'est pourquoi il est nécessaire de développer des modèles de substitution in vitro, basés sur l'utilisation de cellules humaines, afin de copier au

mieux les conditions physiologiques présentes dans le système nerveux in vivo.

Bien que la neuropharmaceutique constitue le plus grand secteur de croissance de l'industrie pharmaceutique, son développement est ralenti par la difficulté à résoudre de manière efficace le problème du franchissement de la barrière hématoencéphalique qui empêche de nombreuses thérapies potentiellement neuro réparatrices et neuroprotectrices de déployer les effets escomptés. Sont donc nécessaires, des modèles hautement avancés, spécifiques à l'espèce, permettant autant des études précises des réactions biochimiques chez l'homme, que des tests pour prédire l'efficacité de nouvelles approches thérapeutiques.

Dans les systèmes modernes, en utilisant des cultures cellulaires en 3D de diverses origines tissulaires mais interconnectées entre elles, on peut simuler les conditions physiopathologiques humaines, en surveillant en temps réel les réponses du métabolisme humain. Le projet a donc pour objectif le développement de deux typologies de modèles in vitro basés sur des cultures 3D de cellules exclusivement humaines, interconnectées entre elles, afin de simuler in vitro ce qui se passe chez l'humain.

1. un modèle de cellules humaines où l'on pourra simuler les variations de pression typiques du glaucome afin d'analyser les événements biomoléculaires responsables des dégâts sur le trabeculum et la rétine ;
2. un modèle de cellules de barrière hématoencéphalique et de cellules d'origine neurale qui, à travers le flux des liquides, permet d'évaluer la réponse d'une vraie barrière humaine.

Toutes les expériences seront effectuées in vitro, sans utilisation d'animaux. **Le budget prévu est de 76.000 €.**

Pour nous aider à financer ce tel projet, vous pouvez utiliser le bulletin de versement qui se trouve à l'intérieur du journal en précisant comme motif du versement : BEE PROJECT. Nous pouvons fournir un dossier complet en français ou en italien à toute personne souhaitant des informations supplémentaires.

DR. MASSIMO TETTAMANTI
CONSULTANT SCIENTIFIQUE ATRA

* © 2016 - PROJET: MODÈLES PHYSIOLOGIQUES PERTINENTS POUR L'ÉTUDE DES PATHOLOGIES NEURODÉGÉNÉRATIVES ET DU GLAUCOME (PAR ANNA MARIA BASSI, SERGIO SACCÀ ET TOMMASO SBRANA).

Les ressources naturelles en Suisse

Dans les derniers numéros d'Orizzonti, nous avons souvent souligné à quel point une alimentation basée sur des produits d'origine animale n'est pas durable du point de vue environnemental. La Suisse, qui a une consommation de produits animaux démesurée, détériore non seulement son sol mais participe aussi à la destruction de la planète et à l'épuisement des ressources dans les pays pauvres via son énorme importation de nourriture.

Nous ne sommes finalement plus les seuls à le dire, la Confédération l'affirme elle aussi. Ci-dessous, nous reprenons tels quels certains passages de la publication **"Agriculture et alimentation"** réalisée par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV) en mars 2016 (www.bafu.admin.ch/magazine2016-3).

■ Aucun autre secteur n'influence autant les ressources naturelles – sol, eau, air, biodiversité, climat, paysage – en Suisse et à l'étranger. Ces processus échappent souvent à notre perception : nous ne voyons ni la chape d'ammoniac qui pèse sur les forêts et les biotopes, ni le lisier et les produits phytosanitaires qui nuisent à la vie dans les eaux et sur la terre ferme. Nous ne remarquons pas non plus que certains sols, compactés par de lourdes machines, ne remplissent plus leurs fonctions. Pour garantir au mieux notre sécurité alimentaire, l'agriculture suisse doit éviter de porter atteinte aux ressources naturelles, ce qui n'est hélas encore de loin pas toujours le cas aujourd'hui.

■ Pourtant, depuis quelque temps, la production laitière tend à s'éloigner de l'économie pastorale. Le rendement laitier par vache a augmenté de 40% depuis 1990. Les animaux d'élite, qui fournissent au moins 10.000 kilogrammes de lait par an, mangent non seulement de l'herbe, mais aussi beaucoup de fourrage concentré – céréales, maïs, soja. Leur alimentation entre ainsi en concurrence avec celle de l'homme. **« Les surfaces servant à produire du fourrage pour nos vaches laitières permettraient de nourrir 2 millions de personnes »**, estime Hans Ulrich Gujer, spécialiste de l'agriculture à l'OFEV. Une part croissante du fourrage provient de l'étranger. Les importations de soja, notamment, ont beaucoup augmenté ces dernières années. On estime que 41% d'entre elles sont destinées à l'affouragement des bovins (principalement des vaches laitières) et 59% à celui des porcs et des volailles.

■ La fertilisation atmosphérique représente l'une des principales menaces pour la diversité des espèces en Suisse, mais aussi pour la stabilité des forêts. Les charges critiques annuelles (critical loads) sont ainsi dépassées sur 95% de la surface forestière nationale du fait des apports atmosphé-

riques. L'excès d'azote entraîne une croissance rapide des arbres et un déséquilibre nutritif par rapport à d'autres substances absorbées en moindre quantité. Les arbres sont alors moins résistants au gel, à la sécheresse et aux ravageurs... Selon la Stratégie fédérale de protection de l'air, l'ensemble des émissions d'ammoniac en Suisse devraient être réduites de 40%.

■ La superficie des prairies et pâturages secs, par exemple, a encore diminué d'environ 20% entre 1996 et 2006. De même, faute de zones tampons et en raison de l'intensification ou de l'abandon de leur exploitation, la qualité des bas-marais et des hauts-marais s'est dégradée. Le recul de la flore adventice et des prairies à fromental, c'est-à-dire des prés fleuris peu intensifs et seulement fertilisés au fumier, est également spectaculaire. Sur le Plateau, la superficie occupée par ce type de prairies ne représente plus que 2 à 5% de la valeur de 1950. La disparition des habitats entraîne celle des populations d'espèces animales et végétales spécialisées, fatale non seulement pour la nature mais aussi pour l'être humain.

■ L'élevage intensif de poulets dévore le paysage. La publicité vante l'excellente qualité de la volaille suisse et sa production respectueuse des animaux. Mais peu de consommateurs savent que la nourriture des poulets est en grande partie importée et que le fumier de volaille contribue au niveau élevé des émissions d'azote. Les halles d'engraissement portent par ailleurs atteinte au paysage... Au regard de la production de viande, il reste que la Suisse n'est de loin pas en mesure de produire assez d'aliments pour nourrir ses cheptels actuels. En 1996, elle importait déjà 250.000 t de céréales fourragères ; aujourd'hui, elle en importe presque cinq fois plus. Et la courbe continue de grimper. Parmi ses principaux fournisseurs de tourteaux de soja figure le Brésil, qui sacrifie ses forêts tropicales pour répondre aux besoins en fourrage concentré des pays industriels du Nord.

Que dire de plus ?



Des vacances vegan-style

Nul doute que ces dernières années, nous avons assisté à une véritable révolution culturelle dans le domaine des droits des animaux : la sensibilité des gens à ce sujet est toujours plus grande, les consommateurs sont devenus plus conscients et toujours moins disposés à financer la cruauté. Nous le remarquons dans chaque aspect de la vie quotidienne : le mot **vegan** fait désormais partie du langage collectif et les activités commerciales **vegan-friendly** se multiplient. Un phénomène en pleine croissance qui touche aussi le secteur touristique.



Qu'il s'agisse seulement d'une mode nous importe peu car il est de fait qu'être **vegan** aujourd'hui n'est plus tabou, au contraire, un marché nous a découverts et s'est rendu compte du potentiel de notre pouvoir d'achat. Même les grandes chaînes de magasins d'alimentation suisses se font concurrence en proposant de nouvelles gammes de produits **cruelty-free**, ce qui nous facilite beaucoup les achats. Voyager est aussi devenu plus facile : sur Internet les sites spécialisés dans les **vacances vegan-friendly** se multiplient, comme par exemple HappyCow.net, www.vegan-welcome.com ou encore www.veggie-hotels.com; mais aussi les guides touristiques comme le **Vegetarian Guide** [www.vegetarianguides.co.uk/] ou la version italienne **Viaggia Vegan** qui recense 130 structures en Italie ; ou encore les applications pour smartphones qui permettent de trouver le restaurant **veg** le plus proche ou de connaître la composition exacte d'un produit et savoir s'il est bien **cruelty-free**. Il existe même des tour operators spécialisés dans l'offre de vacances étudiées exprès pour les végétariens, vegans ou les intolérants au gluten comme **Tipidatour** en Emilie-Romagne. Quant à **TripAdvisor**, l'un des sites de voyage les plus visités au monde, il a franchi un pas supplémentaire : grâce à un accord avec plusieurs associations animalistes dont **Peta**, l'entreprise a décidé d'arrêter de vendre d'ici à 2017 des billets pour des destinations ou des attractions qui impliquent l'exploitation d'animaux.

Mais quelles sont les destinations du monde **vegan-friendly** ?

Selon un classement établi par les utilisateurs de HappyCow.net, **Berlin**, avec ses 28 restaurants complètement vegans a été couronnée " Mecque vegan mondiale ". En partant des informations disponibles sur cette plateforme, le mathématicien **Jakub Marian** a établi sur son blog une carte des restaurants **veg-friendly** du territoire européen [<https://jakubmarian.com/map-of-vegetarian-friendliness-number-of-vegetarian-restaurants-in-europe-by-country>] basée sur le nombre d'habitants, qui donne des résultats surprenants. **Le pays où l'on dénombre en chiffres absolus le plus d'activités **veg-friendly** par million d'habitants est l'Islande**, [24,8], suivie par l'**Autriche** [13,8] et la **République tchèque** [13,7]. La **Lituanie** obtient également un bon résultat [11,5] tout comme la **Suède** [11,1] et l'**Angleterre** [11,3]. Devant la **Suisse**, à égalité avec le **Portugal** avec 9,5, se trouvent la **Croatie** et la **Finlande** avec 9,7 suivies par la **Hollande** [8,9], l'**Estonie** [8,3], l'**Irlande** [7,6] et l'**Allemagne** [7,2]. L'**Italie** avec ses 6,4 se place juste après l'**Espagne** [6,8]. La **France** [2,7] et la **Grèce** avec seulement 2,2 restaurants "veg" par million d'habitants sont dernières du classement. La **Russie** et les pays limitrophes paraissent également être très peu "veg" puisqu'ils n'atteignent même pas 1. En 2014, **Peta** avait par contre couronné **New-York** ville la plus **vegan-friendly**, avec ses 140 restaurants "veg" et l'ouverture de la première école publique végétarienne. Portland, la capitale de l'Oregon, mérite également une mention spéciale ; non seulement pour sa politique publique attentive à l'environnement, mais aussi pour son vaste choix de lieux "veg". **Il revient finalement à Barcelone la primauté de s'être autoproclamée première ville **veg-friendly** au monde.** La municipalité de la capitale catalane a en effet approuvé une motion du parti ERC (Gauche républicaine de Catalogne) afin de devenir officiellement " amie de la culture végétarienne et vegan " et en conséquence de s'engager à informer les citoyens sur ces deux modèles alimentaires. Parmi les initiatives lancées, l'adhésion à la campagne internationale **Global Meat Free Mondays** (soit **Lundis sans viande**) se distingue dans les cantines publiques ; le lancement du "**BCNvegPoint**", un infopoint permanent dont le but est d'encourager de nouvelles initiatives économiques dans le domaine du végétarisme et du véganisme ainsi qu'une application facilitant aux habitants et aux touristes les achats et la consommation "veg".



UE : interdiction des produits cosmétiques testés sur les animaux



La récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne **interdisant la mise sur le marché européen de produits cosmétiques dans lesquels sont présents des ingrédients testés sur les animaux - même si les tests ont eu lieu hors de l'UE - a fait sensation.** Le cas précis concernait trois fabricants européens qui, pour vendre leurs matières premières en Chine et au Japon (pays où la loi oblige encore de tester les produits sur les animaux avant leur commercialisation) avaient eu recours à de telles pratiques hors de l'UE. Ils étaient convaincus de pouvoir ensuite revendre ces ingrédients également sur le marché européen, sans encourir de sanctions. Mais la Cour européenne a été catégorique : **le règlement sur les produits cosmétiques interdit la commercialisation dans l'UE de produits dont les ingrédients ont été l'objet d'expériences sur les animaux (même hors des frontières de l'UE) et promeut l'utilisation de méthodes alternatives pour tester leur dangerosité sur la santé humaine.** Cette décision aura certainement des répercussions sur la suite de la commercialisation de ces produits dans le monde entier: les pays qui aujourd'hui encore ont recours à ces pratiques cruelles devront concentrer leurs recherches sur le développement de méthodes ne faisant pas usage d'animaux s'ils souhaitent vendre leurs produits en Europe, tout comme devront également le faire les producteurs de matières premières européens, y compris les suisses (ces tests ne se font pas en Suisse, mais il n'est pas dit qu'ils ne sont pas effectués à l'étranger pour l'exportation sur les marchés émergents comme la Chine). Cela sera bénéfique non seulement pour les animaux mais aussi pour les consommateurs !

SOURCE : WWW.ILFATTOQUOTIDIANO.IT



Mode cruelty-free

La mode, on le sait, suit la tendance du moment.

L'attention croissante des consommateurs pour les produits éthiques ne pouvait donc pas passer inaperçue dans ce secteur. **Stella McCartney**, militante engagée pour les droits des animaux, qui depuis toujours n'utilise ni cuir ni fourrure dans ses collections fait figure de pionnière parmi les stylistes; au fil des ans, d'autres marques ont suivi son exemple comme **Hugo Boss** et **Calvin Klein**, mais aussi des chaînes plus commerciales comme **Zara**, **H&M** et **ASOS** (une liste complète des marques fur-free peut être consultée sur le site internet : <http://www.furfreetailer.com>). A partir de la collection automne-hiver 2016-2017, un autre grand nom de la mode s'ajoutera à la liste : le styliste **Giorgio Armani**.

Les progrès technologiques dans le développement de matériaux innovants sont tels qu'ils rendent totalement inutiles les souffrances causées aux animaux au nom de la mode. L'entreprise italienne Save the duck **Save the duck** (www.savetheduck.it) l'abien compris : elle produit des vêtements 100% cruelty-free, ceci non seulement dans le respect des animaux mais aussi de l'environnement et de ses employés, ce qui lui a valu d'importantes distinctions par des associations animalistes telles que Peta et la LAV (Ligue anti vivisection italienne). Cette dernière a justement lancé la campagne "**Animal Free Fashion**" qui octroie un label aux entreprises produisant de la mode éthique (<http://www.lav.it/cosa-facciamo/pellicce/animal-free-fashion>).





menu de Noël

sans cruauté

PLAT PRINCIPAL

Lasagne à la chicorée rouge

Difficulté : **moyenne** / Réalisation : **105 minutes**

Ingrédients (pour 5 personnes)

- 3 grosses chicorées rouges
- 300 grammes de lasagne de blé dur (sans œufs)
- 3 oignons de taille moyenne
- env. 1 litre de sauce Béchamel
- huile d'olive extra vierge
- sel et poivre
- bouillon végétal en poudre
- chapelure
- levure alimentaire en paillettes

Préparation

Dans une grande poêle, faire mijoter à feu doux les trois oignons coupés en rondelles avec 3 cuillères d'huile d'olive extra vierge ; ils doivent ramollir sans roussir (env. 10 minutes). Pendant ce temps, laver et couper en lamelles les chicorées rouges et préparer la Béchamel en suivant la recette ci-dessous. Quand les oignons sont prêts, ajouter dans la poêle les chicorées coupées et bien remuer pour qu'elles ne flétrissent pas ; ajouter le sel et le poivre ainsi qu'une cuillère à café rase de bouillon végétal si souhaité. Ne pas exagérer la cuisson, le volume doit seulement diminuer et l'important est qu'il ne reste pas d'eau au fond de la poêle. Faire bouillir la moitié d'un verre d'eau et y faire fondre un peu de bouillon végétal en poudre. Préparer un plat à lasagne et enduire le fond d'huile d'olive puis de Béchamel, étendre la première feuille de lasagne sans la précuire, même s'il s'agit de pâte complète. Répartir sur la feuille une cuillère à café de bouillon végétal afin de l'humidifier puis verser toujours à petites cuillerées la chicorée en l'étalant bien et la recouvrir d'une belle couche de Béchamel ; continuer ainsi jusqu'en haut du plat. Sur la dernière couche, mettre deux cuillères à café de bouillon pour humidifier, bien parsemer de chapelure et de levure et finalement d'un peu d'huile d'olive. Cuire à 200 degrés pendant 40 minutes, en gardant couvert avec du papier d'aluminium jusqu'à 15 minutes de la fin.

POUR LA BÉCHAMEL

Ingrédients

- 1 litre de lait de soja nature (non sucré)
- 8 cs d'huile d'olive extra vierge (ou 70 grammes de beurre de soja ou de margarine végétale)
- 4 cs de farine
- 1 cc de bouillon végétal en poudre
- noix de muscade / sel et poivre.

Préparation

Le secret pour réussir une Béchamel sans grumeaux se trouve dans le mélange de la farine et de l'huile AVANT d'ajouter le lait. Donc : mettez l'huile dans une casserole, faites chauffer puis verser la farine. Mélanger vigoureusement avec une cuillère en bois pendant environ une minute afin d'obtenir un mélange dense et homogène. A ce stade, tout en laissant la casserole sur feu doux-moyen, versez peu à peu le lait de soja en mélangeant toujours. Puis ajouter le bouillon végétal, 2 pincées de sel, un peu de poivre et bien de la noix de muscade râpée.

Continuez de mélanger à feu doux jusqu'à ce que la sauce s'épaississe (env. 5 minutes). Quand elle est assez dense, éteignez le feu et laissez encore 5 minutes dans la casserole couverte pour qu'elle se solidifie encore.

ENTRÉE

Strudel aux artichauts

Difficulté : **facile** / Réalisation : **30 minutes**

Ingrédients (pour 5 personnes)

- 8 artichauts
- un rouleau de pâte feuilletée vegan
- un bouquet de persil
- une gousse d'ail
- une poignée de chapelure
- un citron
- de l'huile d'olive extra vierge

Préparation

Nettoyer les artichauts, les couper en 4, enlever le duvet à l'intérieur et les mettre dans de l'eau citronnée pour qu'ils ne noircissent pas. Chauffer l'huile d'olive et faire sauter quelques minutes les artichauts en les remuant constamment, les mouiller avec la moitié d'un verre d'eau, mettre le couvercle et les faire cuire pendant quelques minutes de façon à ce qu'ils restent "al dente".

Hacher le persil et l'ail et les ajouter aux artichauts avant de les retirer du feu.

Laisser refroidir. Environ 3/4 d'heure avant de passer à table, allumer le four à 180 degrés, étendre la pâte sur la table, répartir la chapelure, déposer les artichauts en faisant attention de bien les égoutter. Rouler la pâte comme pour un strudel habituel, percer la surface avec un cure-dents (par exemple) et faire deux ou trois lignes transversales, badigeonner le tout d'huile d'olive, déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et mettre au four durant 20 minutes. Éteindre le four et laisser cuire encore dix autres minutes. Servir à température ambiante, coupé en tranches.

Des recettes
goûteuses et riches
pour préparer un menu complet,
de l'entrée au dessert,
"bonnes" dans tous les sens du terme :
bonnes en saveurs et bonnes
parce qu'elles ne tueront personne !
Les recettes sont tirées du site
VeganHome www.veganhome.it

SECOND PLAT

Involtini de fruits secs

Difficulté : **moyenne** / Réalisation : **40 minutes**

Ingrédients (pour 5 personnes)

- 60 g de noix de cajou
- 60 g de cacahuètes
- 60 g de noix écalées
- 60 g d'amandes
- 60 g de noisettes
- 60 g de pistaches
- 60 g de pignons
- 5 cs bombées de chapelure
- 1 oignon blanc moyen
- deux carottes moyennes
- une laitue moyenne
- du coulis de tomate au basilic
- 5 cs d'huile d'olive extra vierge
- un cube de bouillon végétal

Préparation

Mettre les carottes et tous les fruits secs dans un mixer. Mixer et garder à part. Peler l'oignon, le couper en quartiers, le mettre dans le mixer avec la chapelure et mixer.

Verser dans un bol les fruits secs, l'oignon et la chapelure, bien mélanger.

Mettre à bouillir un litre d'eau avec le bouillon.

Pendant ce temps, détacher les feuilles de laitue en choisissant les plus belles et les plus grandes, les laver et quand le bouillon est à ébullition, les jeter dans la casserole pour quelques minutes seulement, afin de les ramollir mais sans les cuire. Égoutter les feuilles (conserver le bouillon), les étendre sur un linge pour les essuyer un peu.

Diviser le mélange de fruits secs en 10 portions, prendre une feuille de chicorée, y mettre une portion du mélange ; s'il est un peu trop sec, le mouiller avec un peu de bouillon végétal. Rabattre les bords latéraux de la feuille sur le mélange puis rouler le tout pour former les involtini.

Chauffer l'huile dans une poêle, y déposer les involtini et les faire légèrement dorer sur les deux côtés, les couvrir avec le bouillon végétal et les faire cuire dans la poêle couverte pendant une vingtaine de minutes ; lorsqu'ils semblent cuits, les disposer sur un plat, recouvrir chaque involtino d'une cuillère de coulis de tomate légèrement réchauffé et servir.

DESSERT

Tourte au chocolat et à l'orange

Difficulté : **moyenne** / Réalisation : **70 minutes**

Ingrédients (pour 8 personnes)

- 80 g de margarine non-hydrogénée
- 120 g de sucre
- une orange
- 200 g de farine renforcée (manitoba 0 00 + maizena)
- 100 g de cacao amer / 200 g de lait de soja
- un sachet de levure vanillée pour dessert
- une grosse cs de vinaigre (blanc ou de pomme)
- un pot de marmelade d'oranges amères
- 3 cs de sucre glace
- une cs de cannelle en poudre

Préparation

Râper l'orange, puis la presser et garder le jus à part. Monter la margarine et le sucre en crème et ajouter le zeste d'orange, puis intégrer la farine, la levure, le vinaigre et le cacao et commencer à travailler le mélange avec le fouet tout en ajoutant le lait de soja. Pendant ce temps, allumer le four à 200 degrés.

Graisser et enfariner un moule, y mettre le mélange et enfourner (à 190° pour les 10 premières minutes, puis baisser à 170° pour le reste de la cuisson). Pour contrôler la cuisson, piquer la tourte avec un bâtonnet et regarder quand il est sec. Sortir la tourte du four dès qu'elle est cuite et la laisser bien refroidir.

Quand elle est bien froide, couper la tourte en deux disques, en faisant attention de ne pas la défaire, puis la farcir avec la marmelade d'oranges amères.

Dans une casserole à part, préparer le glaçage avec le jus d'orange, la cannelle et le sucre glace en remuant constamment pour qu'il ne réduise pas ni ne devienne collant. A l'aide d'un petit pinceau, recouvrir la surface de la tourte avec le glaçage et... bon appétit !

Compte-rendu activités ATRA

Par ordre chronologique, quelques-unes des actions entreprises par notre association au cours des derniers mois

■ AOÛT 2016

4 août : interview radiophonique de Sabrina Piacente, coordinatrice du groupe GAR, sur la problématique des chats errants [RSI-Rete 1].

6 août - Berne : participation à la manifestation contre les abattoirs organisée par Tier-im-Fokus [www.tier-im-fokus.ch].

20-21 août - Cernier : inauguration du refuge didactique de la Colline aux lapins.

27 août - Genève : participation à la journée contre le spécisme organisée par l'association PEA [www.asso-pea.ch].



■ SEPTEMBRE 2016

11 septembre - Genève : participation au lancement de la campagne "Lac Léman" initiée par Sea Shepherd Romandie [www.seashepherd.ch].

■ OCTOBRE 2016

8 octobre - Tessin : journée de récolte de nourriture organisée par le GAR en faveur des colonies félines dont s'occupe l'association

22 OCTOBRE - LUGANO : stand d'information et manifestation pacifique sur la Piazza Dante pour sensibiliser le public à l'esclavage des animaux notamment dans les cirques.

29 octobre - Lanzo d'Intelvi : participation à la transhumance hivernale des chevaux du Bisbino [www.cavallidelbisbino.com].



31 octobre - Zürich : remise au Conseil d'État des signatures de la pétition contre les expériences sur les singes.



■ NOVEMBRE 2016

5-6 novembre - Etagnières : stand de la Colline aux lapins à l'occasion de l'exposition de petits animaux organisée par le CRACI (Club romand des amis des cochons d'Inde).

12-13/19-20 novembre - Porrentruy : participation de la Colline aux lapins aux journées de jumelage entre les communes de Val-de-Ruz et Porrentruy.

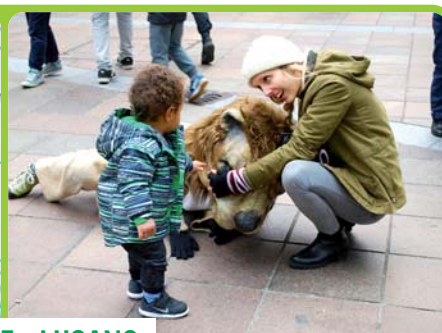
19 novembre - Pedrinatte : conférence de Massimo Tettamanti sur l'impact environnemental de nos choix alimentaires, dans le cadre de l'événement "Cambia il tuo clima" [www.cambiailtuoclima.ch].

20 novembre - Les Reussilles : cours "Connaissance du lapin: soins vétérinaires" donné par la Colline aux lapins.

26 novembre - Lugano : stand d'information et manifestation pacifique contre la fourrure.

■ DÉCEMBRE 2016

17 décembre - Chiasso : stand d'information ATRA dans le cadre de la manifestation "Espérance en musique", www.esperanceinmusica.org



22 OCTOBRE - LUGANO



souhaitez-vous
participer
à nos
activités?

Pour être tenus au courant des divers rendez-vous, vous pouvez consulter notre site : www.atra.info / contacts : infoatra@bluemail.ch

Noël

2016

*Comme cadeau,
un livre pour aider les animaux !*

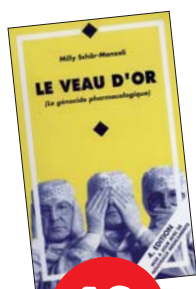
Un cadeau utile, non seulement pour les personnes qui s'approchent pour la première fois de ce domaine, mais surtout pour ceux qui connaissent déjà les motivations éthiques et scientifiques à la base de nos batailles :

continuer de s'informer et à informer est le meilleur moyen pour diffuser les valeurs anti-vivisectioniste et animaliste.

Offrir nos livres ou gadgets contribue aussi directement à sauver beaucoup d'animaux :

le revenu de nos ventes est entièrement destiné à financer les soins des animaux sauvés des laboratoires et de ceux vivant dans des situations précaires en Suisse et dans divers pays.

Un petit geste de votre part que vos amis apprécieront certainement !



LE VEAU D'OR
MILLY SCHÄR-MANZOLI

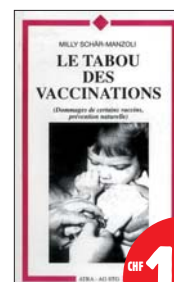
Le système sanitaire a toujours imposé les médicaments comme les seuls instruments de thérapie à disposition de l'homme, en forme de dogma au dessus de tout soupçon, que personne « ne doit et ne peut pas » contester.

Toutefois la population, dans sa grande majorité, devient toujours plus consciente de la nécessité d'avoir une médecine à la mesure de l'homme et des structures sanitaires capables d'assurer aux malades des soins efficaces et sans danger. Par contre, les catastrophes pharmaceutiques sont à l'ordre du jour, tandis que les courbes des maladies et infirmités sont en augmentation. Ce livre courageux et choquant montre la réelle valeur thérapeutique des médicaments, soulève le voile de discrétion que les intérêts économiques de l'industrie et du système sanitaire ont imposés aux populations. Chaque affirmation se base sur une rigoureuse documentation médicale.

CHF 10.00

LE TABOU DES VACCINATIONS
MILLY SCHÄR-MANZOLI

Est-ce que les vaccinations sont toujours utiles? Quand et pourquoi peuvent-elles se révéler dangereuses, surtout en ce qui concerne les enfants? Est-ce qu'il existe des méthodes naturelles de prévention pour nous défendre des maladies infectieuses? Quelle importance attribuer aux « défenses immunitaires », comment les conserver et les rendre plus fortes? Un livre très documenté, qui vous tiendra en haleine du commencement à la fin.



CHF 10.00



LA NUIT DE NOËL ARMANDO RUDI

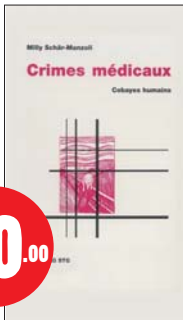
Armando Rudi, auteur de recueils de poèmes et de nombreux récits est également un protecteur des animaux.

Il exprime dans ce conte, son souhait d'un Noël végétarien, dans le respect de la nature et des animaux.

CHF 5.00

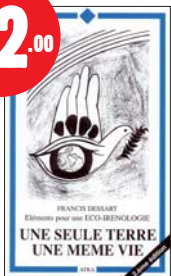
CRIMES MÉDICAUX MILLY SCHÄR-MANZOLI

La mentalité destructive liée à la vivisection et la faillite scientifique des méthodes vivisectionnistes conduisent inévitablement à expérimenter sur l'homme, dernier cobaye entre les mains d'un pouvoir sanitaire dégénéré qui n'hésite pas à couvrir les pires délits, commis aussi bien contre l'homme que contre l'animal. Se fondant sur près de trois cents références bibliographiques, ce livre présente les plus récents actes criminels commis au nom de la médecine, ainsi que ceux qui viennent tout juste d'être découverts. Page après page, le lecteur se sent concerné, car il peut s'identifier aux victimes ignorantes d'une médecine qui, ayant oublié le serment d'Hippocrate « Primum nihil nocere », s'est fourvoyée dans des voies sans issue.



CHF 10.00

CHF 12.00



UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE FRANCIS DESSART

Même si elles sont encore de nos jours bafouées dans certaines régions du monde, les notions de Droits de l'Homme et de Droits des Peuples sont connues et relativement bien définies.

La Déclaration des Droits de l'Animal est moins connue même si elle a été promulguée à la Tribune de l'UNESCO. Pour la première fois, ce livre définit l'éco-irénologie comme la synthèse de l'écologie spirituelle et de l'irénologie, c'est-à-dire la science de la paix.

CHF 5.00



LE CHOIX MILLY SCHÄR-MANZOLI

Histoire véridique. Dans la Zürich des années '20, un étudiant universitaire, future médecin dentiste, est obligé de se procurer un chien qu'il devra vivisectionner pour les besoins de sa thèse. Le destin du jeune homme se mêle à celui de Fido, jusqu'au moment pénible du choix final.



NOUS SOMMES TOUS DES « COBAYES » LOUIS DE BROUWER

Si nous laissons faire les savants « fous » et les « apprentis-sorciers », qui pour de raisons de profit ou par bêtise sont aux ordres des multinationales, nous nous dirigeons inéluctablement vers une issue apocalyptique d'ici deux décennies.

Cet ouvrage rend compte d'un « système » insoupçonné par la plupart des gens et les alerte quant aux terribles conséquences prévisibles à court terme.

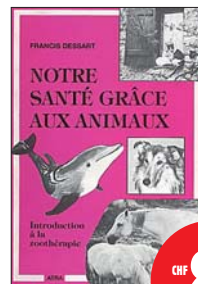
CHF 23.00

DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE : SAVEZ-VOUS CE QUE VOUS MANGEZ ?

Un guide de 100 pages, rempli d'informations, de réflexions, d'approfondissements, de données statistiques et de conseils pratiques, pour tous les lecteurs : à commencer par ceux et celles qui ignorent tout de « l'alimentation » et de ce qu'elle cache, jusqu'à ceux et celles qui sont déjà informés mais qui souhaitent en savoir plus et à ceux et celles qui ont déjà entamé une recherche mais qui ont besoin de conseils plus détaillés.



CHF 12.00



NOTRE SANTÉ GRÂCE AUX ANIMAUX FRANCIS DESSART

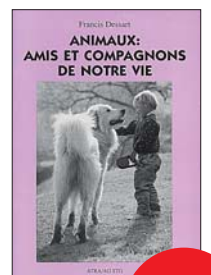
Nos amis les animaux nous aident aussi à soigner nos maladies. Dans ce petit volume, l'auteur expose de nombreux exemples de guérison grâce à la présence d'animaux de compagnie.

CHF 8.50

ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE FRANCIS DESSART

Les animaux domestiques nous donnent une leçon d'amour gratuite, sans rien demander. Compagnons fidèles et amis, ils partagent nos joies et nos douleurs.

Si l'animal nous donne une leçon d'amour gratuit, il nous oblige aussi à l'humilité d'une introspection mettant en évidence une commune origine.



CHF 7.50



PLAIDOYER POUR LA VIE AIMÉE GUÉRIN

Pour Aimée Guérin la poésie n'est pas un exercice littéraire : c'est l'écoute d'une voix intérieure. Elle écrit sous la dictée du cœur pour nous dire cette grande aventure de la vie, avec ses drames, ses souffrances mais aussi ses espérances.

CHF 23.00

pour les *enfants*



**LES ANIMAUX
NE SONT PAS DES JOUETS**
LIVRE À COLORER
A PARTIR DE 4 ANS

CHF 8.00

Un sympathique livret, tout à colorer, que accompagnera les enfants à travers le monde de nos amis à quatre pattes et leur apprendra à prendre soin des meilleurs amis de l'homme.



UN PLONGEON DANS L'OCEAN
URSULA MOGHINI / A PARTIR DE 7 ANS

Un voyage fascinant à la découverte des cétacés et du monde marin afin de mieux connaître les animaux préférés des enfants : les dauphins ! Ce livre, avec de nombreuses illustrations en couleur, est un instrument didactique précieux, car il permet aux enfants d'apprendre tout en s'amusant des choses utiles sur ces mammifères.

CHF 18.00

Chaque page comporte des explications en italien, en français et en allemand.

gadgets en catalogue



ECUELLE DE VOYAGE
Pour le transport
d'ALIMENTS
pour ANIMAUX
POLYESTER ET NYLON,
FORMAT 10 X 16,5 CM

CHF 14.00



COLLIER réglable
avec bandana
POLYESTER,
FORMAT 20 X 14 CM

CHF 12.00



AIMANT

Vous retrouverez toutes vos petites annotations grâce à cet aimant, décoré avec un sympathique chien. S'adapte à toutes les surfaces métalliques.

CHF 5.00



Autocollant ATRA
« JE FREINE...
POUR EUX AUSSI »

Un geste simple qui peut sauver beaucoup d'animaux. Le mettre bien en vue, afin que tout le monde puisse lire ce message.

CHF 3.00

SAC ÉCO-SOLIDAIRE

Notre sac destiné aux achats écologiques est en coton naturel de couleur écri. Ses deux poignées renforcées sont solidement cousues et permettent de remplir le sac avec tout ce qu'il faut et de le porter soit à la main soit accroché à l'épaule. Il mesure 38 x 42 cm.

Son dessin sympathique, une fillette sur un arbre, est accompagné d'un texte en italien, en français et en allemand : " Seuls ceux qui sont assez fous pour penser pouvoir changer le monde y parviennent ".



CHF 9.00

Autocollant DOG WELCOME

FORMAT 21 X 14,8 CM

Résiste aux rayons UV et aux intempéries ;
peut être appliqué sur n'importe quelle surface ;
accueil sympathique pour vos amis
ou clients à 2 ou 4 pattes !



CHF 5.00

**CARTES DE VŒUX ATRA EN COULEUR**
SÉRIE DE 7 CARTES DOUBLES

CHF 12.00

Les animaux et leurs empreintes :
c'est le thème choisi pour notre nouvelle
collection de cartes de vœux, peintes à
la main et représentant sept animaux et
l'empreinte de leurs pattes.



Autocollant ATRA
Pour voiture
DOG ON BOARD

CHF 3.00

Autocollant
SAVE THE WORLD,
GO VEG !

FORME : RONDE
DIAMÈTRE : 9,5 CM

Résistant aux rayons UV
et aux intempéries. Peut être
collé sur n'importe quelle surface.

**PENDENTIFS AMIS**

DIAMÈTRE : 25 MILLIMÈTRES ENVIRON

Très lumineux ces pendentifs de
charme sont réalisés en argent 925 en
Italie et accompagnés d'un petit
mousqueton qui les rend versatiles.
Ils peuvent embellir un collier
ou orner un bracelet.
Ces pendentifs existent en
plusieurs couleurs :
argent, or, rose et noir.
Collectionne-les tous !

**Bon de commande**

SVP ECRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE RENVOYER À :
ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano - fax 091 9701946

NOM _____

PRÉNOM _____

RUE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. _____ MAIL _____

SIGNATURE _____

- Pendentif couleur or
 Pendentif couleur argent
 Pendentif couleur noir
 Pendentif couleur rose

quantité _____
quantité _____
quantité _____
quantité _____

PLUS FRAIS POSTAUX

CHF **22.00**



**FRIENDS NOT FOOD,
GO VEG !**

MODÈLE HOMME Couleurs :
vert foncé / Taille : XL
gris mélange / Taille : L
blanc / Tailles : M, L, XL
vert mousse / Taille : XL
MODÈLE FEMME Couleur :
blanc / Taille : XL

T-shirts en catalogue

CHF **22.00**



**VEGAN IS
AN ATTITUDE**

MODÈLE HOMME
Couleur : bleu nuit
Tailles : S, XL
**MODÈLE DÉBARDEUR
POUR FEMME**
Couleur : bleu nuit
Tailles : S, L, XL

PS : plus frais postaux

Coupon de commande t-shirts

SVP : ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Renvoyer À : ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO - FAX 091 9701946

NOM _____ PRÉNOM _____

TÉLÉPHONE _____ MAIL _____

RUE _____

NR. POSTAL _____ VILLE _____

SIGNATURE _____

DESSEIN	COULEUR	TAILLES			HOMME	FEMME
VEGAN IS AN ATTITUDE						
- T-SHIRT	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme
- DÉBARDEUR	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	-	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> femme
FRIENDS NOT FOOD						
	<input type="checkbox"/> Gris mélange	-	-	<input type="checkbox"/> L	-	<input type="checkbox"/> homme
	<input type="checkbox"/> Blanc	-	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme
	<input type="checkbox"/> Blanc	-	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> femme
	<input type="checkbox"/> Vert mousse	-	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme
	<input type="checkbox"/> Vert foncé	-	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme

STÉRILISATION,

dépasser le tabou !



Cagliostro et Circe



Morgana

Circe

Merlino

Cagliostro

L'association Network for Animal Protection (NetAP) et la fondation Stiftung für das Tier im Recht (TIR) ont récemment lancé une pétition nationale pour rendre obligatoire la castration des chats laissés en liberté.

Nous avons décidé de soutenir cette initiative en récoltant des signatures, bien que nous soyons conscients que ce sujet est encore très controversé. Nous savions déjà à quoi nous attendre, vu la fermeture de nombreuses personnes face aux mots "stérilisation obligatoire". Car c'est un fait: le problème des chats errants intéresse et indigné uniquement ceux qui y sont directement confrontés. Pour tous les autres, le problème n'existe pas car en cas de portée non-désirée on peut toujours se décharger du problème sur les associations ou les vétérinaires ou pire encore recourir à l'abandon. Même si dans les faits, l'obligation de stériliser existe déjà dans la loi (l'Ord. du 23 avril 2008 sur la protection des animaux (OPAn) affirme à l'Art. 25 Principes, par. 4 que: "Le détenteur d'animaux doit prendre les mesures que l'on peut raisonnablement exiger de lui afin d'empêcher une reproduction excessive de ses animaux"), tous les

propriétaires de chats n'en ont pas connaissance c'est pourquoi il y a encore énormément à faire pour sensibiliser la population à ce sujet. **La pétition a aussi pour but d'attirer l'attention des autorités afin qu'elles participent elles-mêmes et donnent plus d'aides pour la prévention et la gestion de ces animaux errants.** Inutile d'affirmer que la Suisse a "la meilleure loi sur la protection des animaux au monde" si cette loi, en ce qui concerne les chats errants, est systématiquement ignorée. Cette pétition donnera peut-être lieu à d'intenses discussions mais c'est aussi l'occasion de rendre les chats errants un peu moins invisibles et de mieux les protéger, nous vous invitons donc à la signer et à la diffuser.

Journée spéciale de récolte de nourriture

Le 8 octobre dernier, pour fêter la Journée internationale des animaux qui a lieu le 4 octobre, nous avons organisé une récolte de nourriture pour les chats errants. Nous avons reçu environ 170 kg de nourriture sèche et humide (qui a été répartie entre les différentes colonies félines), et avec l'opération "1CHF X 1 repas" et la vente de nos gadgets, nous avons récolté CHF 260.-. Des chiffres bien en deçà de ceux des récoltes des années précédentes, peut-être aussi parce qu'en cette période de l'année les récoltes de fonds des associations se multiplient, que ce soit pour les humains ou les animaux. Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien des lecteurs d'Orizzonti que nous remercions de tout cœur. Chaque petit don est essentiel car il nous permet de continuer à payer les frais vétérinaires et de subvenir aux besoins des nombreux chats des colonies dont nous nous occupons quotidiennement. **Continuez de nous soutenir ! De la part de toute l'équipe du GAR**



Bonnes Fêtes
et tous nos vœux de **PAIX !**

SABRINA PIACENTE
COORDINATRICE GROUPE GAR

Contacts **GAR**

www.gar-ti.ch
gruppoaiutorandagi@gmail.com
079 882 08 32 (entre 18h.00 et 21h.00)

**Vous souhaitez
soutenir nos activités ?**

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à cette revue, ou alors par e-banking :
code IBAN: CH85 0900 0000 6900 1810 7
code BIC: POFICHBEXX / mention : « GAR »

Pétition

pour une obligation de castration des chats libres de leurs déplacements

«Les organisations de protection animale Network for Animal Protection (NetAP) et Stiftung für das Tier im Recht (TIR) ainsi que les organisations et signataires participantes demandent au conseil fédéral et au parlement d'instaurer une obligation de castration des chats libres de leurs déplacements, pour endiguer la reproduction excessive des chats et ainsi réduire la souffrance des chats en Suisse.»

Entre 100'000 et 300'000 chats errants vivent en Suisse. Contrairement à une idée très répandue, il existe aussi dans notre pays un problème d'animaux errants. Une des causes principales est que des propriétaires ne castront pas leurs chats libres de leurs déplacements, et que ceux-ci engendrent continuellement de la progéniture avec des chats non castrés sans propriétaire. Pourtant, l'ordonnance sur la protection des animaux indique explicitement que les détenteurs d'animaux doivent prendre les mesures que l'on peut raisonnablement exiger d'eux afin d'empêcher une reproduction excessive de leurs animaux (art. 25 par. 4 OPAn). Toutefois, il est pratiquement impossible pour le détenteur de contrôler le comportement d'accouplement d'un chat non castré libre d'aller et de venir à sa guise.

Cette problématique des animaux errants est liée à beaucoup de souffrance animale. Si les chats se reproduisent de manière excessive, d'importantes populations vont rapidement se former sur une zone géographique restreinte, ce qui entraîne des problèmes d'hygiène et la prolifération de maladies. Beaucoup d'animaux meurent de manière atroce, parce qu'ils ne reçoivent pas de soins vétérinaires ou ne trouvent pas suffisamment de nourriture. Cette reproduction incontrôlée a également pour conséquence que tous les ans, d'innombrables jeunes animaux sont déposés dans des refuges pour animaux ou abandonnés. Particulièrement dans les régions rurales, les chatons non désirés sont en partie toujours encore noyés ou tués d'une autre manière en maltraitant les animaux.

Pour ces raisons, la détention de chats non castrés libres de leurs déplacements est hautement problématique du point de vue de la protection animale. La castration des chats libres de leurs déplacements est une mesure appropriée, qui permettrait d'éviter que la population d'animaux errants continue d'augmenter, de réduire la souffrance des chats et de réguler durablement le nombre des chats en Suisse. Les dispositions juridiques actuelles ne vont pas suffisamment loin. Pour cela, les initiateurs et signataires réclament l'introduction d'une réglementation valable dans toute la Suisse, qui obligerait l'ensemble des détenteurs de chats libres de leurs déplacements de les faire castrer par un vétérinaire.

La pétition à télécharger et d'autres informations sont disponibles sur les sites internet suivants :

www.kastrationspflicht.ch
www.castrationobligatoire.ch
www.castrazioneobbligatoria.ch

→ Vous y trouverez également la possibilité de signer la pétition en ligne!

Une liste des **organisations soutenant cette pétition** est disponible sur le site internet susmentionné. La liste est continuellement actualisée.

campagne



bonnements

AVEZ-VOUS RENOUELÉ VOTRE ABONNEMENT ? FAITES UN PETIT GESTE POUR NOUS SOUTENIR !

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que: **CHF 20.-** pour la Suisse,
CHF 35.- (Euros 20.-) pour le reste de l'Europe,
CHF 45.- (Euros 30.-) pour les pays extra-européens.

CE PRIX S'ENTEND POUR UNE ANNÉE SOLAIRE ET EST VALABLE À PARTIR DU JOUR DU VERSEMENT. VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.

avis important

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis. **Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL »**, ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

E-Banking

Nous demandons à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système aussi pour les dons faits à notre association.

Chaque versement fait à l'aide d'un bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin : **ATRA - 6900 Lugano / CCP n. 69-1810-7 / IBAN : CH85 0900 0000 6900 1810 7 / BIC : POFICHBEXX**

NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE AIDE
POUR POURSUIVRE
LA LUTTE EN FAVEUR
DE NOS AMIS
À 4 PATTES !

cotisation membre actif

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRE ACTIF ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** (indiquer sur le bulletin de versement le mot MEMBRE ACTIF)

changement d'adresse

Nous vous invitons à nous communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse. Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires du fait que cette personne a fait sa commande au nom de plusieurs personnes, de nous indiquer la bonne adresse, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de nous en informer afin d'éviter des frais inutiles d'impression et d'expédition.

appel à tous les abonnés

Souvent nous recevons des bulletins de versement, où le nom de l'expéditeur est illisible. **Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie**, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et de l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



ATRA INFO

Horaires d'ouverture

Notre **secrétariat 091 / 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14.00 h à 17.00 h.**

Pour les communications urgentes, vous pouvez nous contacter par **fax 091 / 970 19 46** ou par e-mail **infoatra@bluemail.ch.**

Qui préfère nous écrire, notre adresse est la suivante :

ATRA - Via Capelli 28, 6900 Lugano.

Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No 076 496 03 42 ou écrire un mail à : elena@lacollineauxlapins.info



www.lacollineauxlapins.info

Vue d'ensemble : la cité des lapins, la volière, le refuge et le local didactique.



L'hiver est arrivé, Noël approche et bientôt une nouvelle année commencera. **Les activités du refuge didactique continueront sans relâche : en effet, cette année encore, les animaux récupérés ont été nombreux (presque 70 rien qu'au refuge de Cernier)** et il y a malheureusement toujours beaucoup d'abandons et de cas de maltraitance. Grâce aux nouvelles structures, que vous avez contribué à créer par votre fidèle et précieux soutien, nous espérons don-

Une année riche en émotions



La volière, interne et externe, prévue pour l'accueil de deux à trois lapins.



A la cité des lapins, les animaux passent leur temps à brouter de l'herbe, piquer des roudillons et creuser des trous.



SI VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR, VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN ADRESSANT VOS DONS A :
ASSOCIATION LA COLLINE AUX LAPINS
2053 CERNIER
CCP 10-171903-3
IBAN CH36 0900 0000 1017 1903 3
MENTION : " REFUGE DIDACTIQUE "

ner une nouvelle impulsion à notre travail de prévention des abandons.

Le refuge n'est pas complètement terminé, certains travaux doivent encore être réalisés et les animaux à accueillir ne manqueront jamais : nous serons là pour leur offrir des soins, de l'amour mais aussi de nouveaux foyers.

Pour terminer cette année riche en activités et en émotions, je voudrais vous offrir quelques images de ce que nous sommes parvenus à réaliser au refuge didactique, où les lapins sont les réels protagonistes de cette belle aventure que nous avons commencée ensemble il y a quelques mois et qui nous l'espérons, se poursuivra encore durant les années à venir.

En espérant que vous continuerez à nous soutenir, je vous souhaite à tous une paisible année 2017 et vous attends à la Colline aux lapins !

ELENA GRISAFI-FAVRE
VICE PRÉSIDENTE DE L'ATRA
PRÉSIDENTE DE LA COLLINE AUX LAPINS & CIE



Au refuge didactique il n'y a pas seulement les lapins, il est aussi ouvert aux visiteurs humains qui peuvent y trouver toutes les informations nécessaires à une bonne cohabitation avec les lagomorphes.



**Cette année encore, nous vous proposons une série de gadgets à offrir ou à s'offrir, pour un Noël éthique et en faveur de nos amis à longues oreilles !
La recette des ventes est entièrement destinée à soutenir les activités de l'association en faveur des lapins et à financer les refuges qui en font partie.**

LE CALENDRIER DES LAPINS 2017
12 mois en compagnie de nos amis poilus

(Format A4 papier 170g/m2)
CHF 16.- pour 1-2 calendrier
CHF 15.- pour 3-4 pièces
CHF 13.- pour 5 pièces et plus



CHF **16.-**

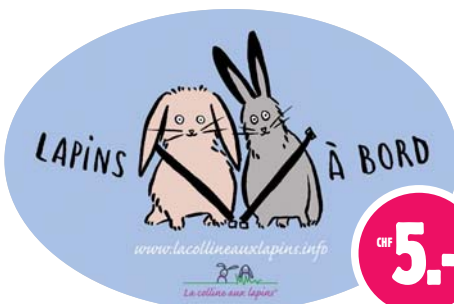


CHF **8.-**

Et pour les plus petits, le livre à colorier **JE COLORIE MON LAPIN** pour apprendre comment vivent les lapins

LES NOUVELLES TASSES LAPINESQUES
le set de 2 tasses

CHF **15.-**



CHF **5.-**

AUTOCOLLANT POUR LA VOITURE
« ATTENTION, LAPINS À BORD ! »
Dimension 12x8 cm,
protection contre les rayons UV



CHF **3.-**

NOUVEAUX STYLOS BILLE
Couleurs : vert, noir, rose

CHF **6.-**

BLOC DE POST-IT
Couleurs : vert, brun



CARNET AVEC STYLO BILLE
Pages blanches à l'intérieur



CHF **5.-**

DISTRIBUTEUR DE POST-IT
Avec stylo bille et règle
Couleurs : vert, brun



CHF **7.-**

ATTENTION ! LES FRAIS DE PORT NE SONT PAS INCLUS DANS LES PRIX!

CES GADGETS AINSI QUE D'AUTRES
PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SEULEMENT EN ÉCRIVANT À :

La colline aux lapins, Merchandising c/o Benjamin Kenzey, rue de Frémis 1, 1241 Puplinge
ou en envoyant un mail à : merchandising@lacollineauxlapins.info
ou directement sur le site internet : <http://www.lacollineauxlapins.info/spip.php?article36>

AIDEZ-NOUS A LES AIDER !

L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos luttes.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre ville [contactez-nous pour des informations]
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets
- **Vous pouvez soutenir** avec des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques de substitution pour les cours didactiques et pour d'autres domaines d'expérimentation.

VOS DONS EN FAVEUR DE L'ATRA PEUVENT ÊTRE DÉDUITS DES IMPÔTS !

- Impôt fédéral direct :
 - Personnes physiques** : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles (art. 33 lett. 1 LIFD).
 - Personnes juridiques** : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net (art. 59 lett. c LIFD).
 - Impôts cantonaux et communaux :
 - les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal (art. 9 cpv. 2 lett. I LAID).
- Une attestation de donation sera envoyée sur demande à partir d'un montant annuel égal ou supérieur à CHF 100.-

TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses propres biens après son décès. Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** [qui doit être fait par un notaire]
- un testament **verbal** [ne peut être fait qu'en cas de risque de mort imminente et quand il est impossible de faire le testament sous une autre forme]

Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple. Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme. Il est important de signer et de dater ce document. Aucune correction ne peut être faite [comme par exemple de biffer une ligne et d'écrire un nouveau texte à la place]. En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte. Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires. Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre propre commune pour savoir où remettre votre testament [cela varie d'un canton à l'autre].

EXEMPLE

Testament

Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originnaire de Chiasso domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr..... (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano - président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7

ou :

1/3 de mes biens en faveur de...

Lugano, le 3 janvier 2010

Lara Bianchi : (signature)

VIVISECTION

- ___ **HOLOCAUSTE** (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **CRIMES MEDICAUX** (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- ___ **EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR** (l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- ___ **TUER POUR POSSEDER** (philosophie de la vivisection), du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- ___ **L'EXPERIMENTATION ANIMALE** (la vivisection dans les siècles), du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- ___ **MARCHANDS DE MORT** (recherche spatiale et militaire), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **BEAUTE SANS CRUAUTE** (cosmétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **LES LIAISONS DANGEREUSES** (manipulations génétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ **TOXICITE LEGALE 1** (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, (disponible seulement en italien ou en allemand). Indiquez svp la langue (I ___ / A ___) CHF 8.50
- ___ **TOXICITE LEGALE 2** (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- ___ **TOXICITE LEGALE 3** (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- ___ **SCIENCE SANS FRONTIERES** (les médecins de la LIMAV, congrès de Zurich et de Lugano), CHF 15.-
- ___ **POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX** (actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- ___ **POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME** (actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- ___ **LOBBY** (vivisection et questions économiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **VIVISECTION : QUESTIONS ET REPOSES** (brochure), CHF 6.-
- ___ **ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE**, du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- ___ **FALCO** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **LE CHOIX** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **LA NUIT DE NOEL** (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- ___ **PLAIDOYER POUR LA VIE** (poèmes, articles et réflexions), de Aimée Guerin, CHF 23.-
- ___ **LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS** (album à colorer pour enfants), CHF 8.-
- ___ **UN PLONGEON DANS L'OCEAN** (pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- ___ **JE COLORIE MON LAPIN** (livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

vidéos, dvd

- ___ **L'ENFER DES LABORATOIRES** (horreurs et dangers de la vivisection), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 1** (vivisection, corrida, fêtes populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 2** (vivisection, restaurants chinois, kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos, manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 3** (vivisection, greffes, chiens et chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.), CHF 12.-

gadget

- ___ **CARTES DE VOEUX ATRA** (7 cartes doubles en couleur), CHF 12.-
- ___ **CARTES POSTALES ATRA** en couleur, set 8 cartes sujets d'animaux, CHF 11.-
- ___ **STYLO À BILLE BLEU** « Abolition de la vivisection », CHF 1.50
- ___ **AIMANT ATRA**, CHF 5.-
- ___ **SAC À PROVISIONS** en coton naturel, CHF 9.-
- ___ **COLLIER** réglable avec bandana, cm 20x14, CHF 12.-
- ___ **ECUELLE de VOYAGE**, CHF 14.-
- ___ **PENDENTIF EN ARGENT**, (Indiquez la couleur: or, argent, noir, rose), CHF 16.-

autocollants

- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA POUR ENVELOPPES**, 30 autocollants, CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL** en couleur (la pièce, svp indiquez la lettre !), CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA POUR VOITURE** « Je freine », CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA POUR VOITURE** « Dog on board », CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA** « Dog Welcome », CHF 5.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA** « Go Veg », CHF 3.-

MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- ___ **LE VEAU D'OR** (guide des médicaments dangereux), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **LE TABOU DES VACCINATIONS** (dommages des vaccins, prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **LA MAFIA SANITAIRE** (la mafia du cancer, thérapies naturelles), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **SIDA-STORY** (origines du virus, fraudes, médecine naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ **APOCALYPSE EBOLA** (histoire du virus Ebola), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **VACHE FOLLE** (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob), de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- ___ **NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX** (Zoothérapie), du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- ___ **NATURE ET CAUSE DES MALADIES**, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- ___ **VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- ___ **MÉDECINE QUANTIQUE**, (brochure), de Wladimir Zhoukowsky et Agostino Gargioni, CHF 5.-
- ___ **DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE** (alimentation végétarienne), CHF 12.-

LITTÉRATURE

- ___ **UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE** (paix, écologie et protection animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-

RETROUVEZ NOTRE CATALOGUE SUR INTERNET : WWW.ATRA.INFO
INDIQUEZ SUP LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DÉSIRÉS ET REMPLISSEZ LE COUPON
QUI SE TROUVE À LA DERNIÈRE PAGE - LES FRAIS D'ENVOI SERONT AJOUTÉS.



SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !

Coupon de commande livres et gadget

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : [ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano](#)

LIVRES VIDEO VHS GADGET T-SHIRT AUTOCOLLANTS

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

LES FRAIS D'ENVOI SERONT AJOUTÉS.

SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !

Abonnement à Orizzonti

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à :

[ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano](#)

Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

JE SOUHAITE m'abonner à Orizzonti et le recevoir en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !

Orizzonti partout et pour chacun !

Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal ! Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : [ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano](#)

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

J'OFFRE un abonnement à Orizzonti en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND *à :*

NOM _____ PRÉNOM _____

RUE _____ LOCALITÉ _____ CODE POSTAL _____

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.



ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO
G.A.B. 6900 LUGANO



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione
 Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche
 Association suisse pour l'abolition de la vivisection